



Annales historiques de la Révolution française

346 | Octobre/Décembre 2006

Les héritages républicains sous le Consulat et l'Empire

Napoléon, l'esclavage et les colonies

Jean-Claude Halpern



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/7853>

ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2006

Pagination : 162-164

ISSN : 0003-4436

Référence électronique

Jean-Claude Halpern, « Napoléon, l'esclavage et les colonies », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 346 | Octobre/Décembre 2006, mis en ligne le 10 juillet 2008, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/7853>

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

Tous droits réservés

Napoléon, l'esclavage et les colonies

Jean-Claude Halpern

RÉFÉRENCE

Pierre Branda, Thierry Lentz, *Napoléon, l'esclavage et les colonies*, Paris, Fayard, 2006, 359 p., ISBN 2-213-62987-0, 25 €.

- 1 L'ouvrage offre une synthèse utile des travaux consacrés, en France, dans le monde anglophone et en Haïti, à la politique coloniale de Napoléon, et aborde le problème, controversé et polémique, de son attitude face à la question de l'esclavage. Il est accompagné d'une abondante bibliographie et de nombreuses annexes, notamment les notes de Bonaparte pour servir aux instructions au général Leclerc, du 9 brumaire an X, les dernières lettres de celui-ci, un certain nombre de lettres, dont certaines inédites, du général Rochambeau au Premier Consul.
- 2 Les historiens ont longtemps occulté ou minoré le versant colonial de l'entreprise napoléonienne. Pierre Branda et Thierry Lentz y voient trois raisons : l'épisode napoléonien est avant tout une affaire européenne ; les interventions outre-mer sont concentrées sur une période courte pendant le Consulat ; une dernière raison serait l'embarras des historiens devant le rétablissement de l'esclavage en 1802.
- 3 Bonaparte aurait été à l'origine assez indifférent sur cette question : si, de passage à Malte en 1798, il y abolit l'esclavage, il fait peu après acheter des esclaves pour les besoins de l'armée française en Égypte. Premier Consul, et soucieux de rétablir la prospérité de la France aux Antilles, il cède au lobby colonial et rétablit l'esclavage et la traite en 1802. Question secondaire à ses yeux ? Les Lumières, les controverses de la période révolutionnaire, les efforts des abolitionnistes anglais avaient déjà souligné l'immoralité de l'esclavage. La décision de Bonaparte a été lourde de conséquences.
- 4 Yves Benot avait déjà insisté, dans *La démenche coloniale sous Napoléon*, paru en 1992, sur le manque d'imagination créatrice de sa politique coloniale. Il s'agissait ni plus ni moins de reproduire le modèle de l'Ancien Régime. Le rétablissement de l'esclavage en 1802, si pragmatique qu'il paraisse, n'en fut pas moins, outre son inhumanité, à rebours des

révolutions caraïbes, une gigantesque maladresse, qui précipita la perte de Saint-Domingue et la fin des ambitions coloniales de Napoléon.

- 5 Dans les débuts du Consulat, la perspective du retour de la paix avec l'Angleterre et la rétrocession par l'Espagne de la Louisiane ouvraient la voie, semblait-il, à un renouveau de la puissance coloniale de la France dans le golfe du Mexique, voire en Amérique du Nord. Saint-Domingue, la « perle des Antilles », avait été la plus prospère des colonies sucrières de l'Europe et la source d'une prospérité éclatante des ports français de l'Atlantique. Encore fallait-il savoir composer, après dix années de bouleversements, avec le pouvoir de Toussaint-Louverture, qui n'avait pas coupé les ponts avec la France, mais vivait dans une quasi-indépendance de la métropole. La formidable expédition Leclerc, qui débarque à Saint-Domingue au début de février 1802, sembla réussir sur le court terme, avec le ralliement de la majorité des généraux de Toussaint, l'arrestation puis la déportation de celui-ci en France, au mois de juin. Mais la restauration de l'ordre ancien fut ruinée, non seulement par les ravages de la fièvre jaune dans le corps expéditionnaire, mais par le rétablissement de l'esclavage et de la traite qui mit la Guadeloupe et Saint-Domingue à feu et à sang : le décret, qui date du 20 mai 1802, fut appliqué le 16 juillet à la Guadeloupe et bientôt connu à Saint-Domingue. Si l'ordre fut rétabli dans la première des deux îles avec la plus grande brutalité, à Saint-Domingue, la cruauté sans mesure et les excès du général Rochambeau, successeur de Leclerc, n'évitèrent pas la défaite des débris de l'armée française, et la proclamation de l'indépendance d'Haïti le 1er janvier 1804. Ce fut non seulement la première défaite de Bonaparte, mais surtout une décolonisation unique en son genre, obtenue par d'anciens esclaves d'origine africaine, face à un régime issu de la Révolution française.
- 6 Pour Napoléon, il ne restait qu'à vendre la Louisiane aux États-Unis, et à sauver, face à l'écrasante supériorité maritime anglaise après Trafalgar, ce qui pouvait l'être des autres possessions coloniales françaises. S'il consacra désormais toute son énergie à ses ambitions européennes, il ne cessa cependant d'encourager les plans d'entreprises coloniales chimériques, notamment en Méditerranée et aux Indes. Pierre Branda et Thierry Lentz soulignent encore, face à une évidente communauté d'intérêts entre la France et les États-Unis face à l'Angleterre, l'incapacité de l'empereur à concevoir les bénéfices d'une alliance équilibrée avec la nouvelle puissance américaine, et somme toute, à tenir compte de la nouvelle donne mondiale... pour le plus grand bénéfice de l'Angleterre, qui domine les mers au XIX^e siècle, malgré la reconstitution quelques décennies plus tard, d'un nouvel empire colonial français – sur la base du travail libre – et des États-Unis, affranchis de la présence française et espagnole sur le théâtre américain